



## Un pneu crevé? J'appelle tout simplement l'assistance de Fidea!

Tom Meeusen, coureur de cyclo-cross,  
Telenet-Fidea Cycling Team



Cher Assuré,

### Fidea Assistance Vélo !

L'Assistance vélo de Fidea est proposée sous la forme d'une **garantie isolée**, liée au **produit RC Véhicules automoteurs**. Cela signifie qu'outre les produits Omnium, mini-omnium, PJ et Assistance auto, vous pouvez bénéficier de l'« Assistance vélo » pour les types de véhicules suivants : **Auto, Camionnette, Moto et Cyclomoteur**.



**PÉDALEZ SANS SOUCI AVEC L'ASSISTANCE VÉLO DE FIDEA**

Tom Meeusen, coureur de cyclo-cross, Telenet-Fidea Cycling Team

- en Belgique et 30 km au-delà de la frontière (15 km en Allemagne)
- Assistance 24 h/24
- Pour toute la famille
- Même pour les scooters et les cyclomoteurs (jusqu'à 50 cc)
- Nombre illimité d'interventions
- Transport assuré en cas de vol
- Réparation sur place dans 85 % des cas
- Téléchargez gratuitement l'application Fidea Assistance







[www.fidea.be](http://www.fidea.be)

Soyez plus fort. 

Une assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en Belgique et dans les pays limitrophes. Sous réserve de la validité de la garantie. Les services sont fournis par Fidea Assistance Vélo. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller Fidea Assistance Vélo au 02 753 61 64. Téléchargez l'application "Fidea (Car) Assistance" ou appelez gratuitement le 02 753 61 64.

### 80,66 euros par police/par an. Quels en sont les avantages ?

L'Assistance Vélo de Fidea est une **formule familiale**. Nous assurons tous les vélos de la famille, c'est-à-dire le preneur d'assurance et les membres de votre famille qui vivent sous votre toit.

Il n'est pas nécessaire d'enregistrer préalablement les vélos, seuls le nom et l'adresse du preneur d'assurance sont contrôlés en cas d'intervention.

L'assistance n'est pas limitée à la **Belgique** ; les interventions **jusque 15 km au-delà de la frontière avec l'Allemagne et jusque 30 km au-delà de la frontière avec les Pays-Bas, la France et le Luxembourg** sont elles aussi couvertes, et ce **24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !**

Nous souhaitons promouvoir la très large couverture qu'offre cette garantie. L'assistance est en effet **valable également pour les scooters et cyclomoteurs jusque 50 cc (Classe A et B) !**

Étant donné que nous travaillons avec une formule familiale combinée à un vaste assortiment de deux-roues couverts, nous avons donc instauré un **nombre illimité d'interventions.**

En outre, l'Assistance vélo prévoit une **assistance en cas de vol du vélo du client** (jusqu'à 80 euros/intervention), **aucune limite d'âge du vélo n'est imposée** et **le vélo est réparé sur place dans 85 % des cas.**

**Depuis le 15 juillet 2015, les assurés Elit3 bénéficient GRATUITEMENT de la nouvelle garantie Fidea Assistance vélo, et ce, jusqu'au 14 juillet 2016 inclus.**

Cliquez sur [www.elit3.be](http://www.elit3.be). Vous ne devez vous occuper de rien pour bénéficier de cette garantie gratuite.

Cette garantie est prévue AUTOMATIQUEMENT pour tous les clients Elit3.

L'Assistance Vélo de Fidea peut être souscrite via notre bureau

**DERIDDER-ASSURANCES Rue J.B. Wauthier, 9 -5300 NAMECHE - 0495/21.71.33 – [info@deridder-assurances.be](mailto:info@deridder-assurances.be)**